

Marseille, le

11 OCT. 2023

Direction générale

Le directeur général

Mission Inspection Contrôle Réclamations

à

Affaire suivie par : [REDACTED]

Madame la Directrice,  
EHPAD PUBLIC PEIRIN  
53 rue du Gaou  
83310 COGOLIN

Tél. : [REDACTED]

Mail : [REDACTED]

Réf : IC-1023-9548-D

PJ : Tableau des mesures définitives

**Objet : Inspection EHPAD « PEIRIN » – Notification des décisions définitives au terme de la procédure contradictoire**

Votre établissement a fait l'objet d'un contrôle sur pièce à partir du 15 mai 2023. Le rapport d'inspection accompagné du tableau des mesures envisagées vous a été notifié le 22 aout 2023.

Dans le cadre de la phase contradictoire, vos éléments de réponse communiqués par courriel le 12 septembre 2023 ont été analysés par mes services.

La procédure contradictoire est désormais clôturée. A ce stade de la procédure, 2 prescriptions vous sont notifiées dans le tableau annexé. Le délai de mise en œuvre de ces décisions court à compter de la notification de la présente.

Conformément aux dispositions de l'article R 421-1 du code de justice administrative, ces décisions sont susceptibles de faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à partir de la réception.

Le suivi des mesures administratives sera assuré la Mission-Inspection-Contrôle-Réclamations de l'Agence Régionale de Santé. Je vous demande d'adresser à ce service, aux différentes dates d'échéance, le tableau de suivi des mesures administratives, complété par vos soins, sous format Word et PDF et assorti des pièces justificatives. Un contrôle sur site pourra être réalisé afin de vérifier la mise en œuvre effective des mesures correctives.



Je vous rappelle enfin que le rapport d'inspection et les décisions prises font partie des documents administratifs communicables aux tiers au sens des articles L311-1 et L300-2 du code des relations entre le public et l'administration.

Pour le Directeur Général et par délégation  
[REDACTED]

Pharmacien inspecteur de santé publique  
Responsable de la Mission Inspection Contrôle  
Réclamation